

DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER

Sonatrach s'implique, les Chinois augmentent leurs investissements

Hier, au siège du ministère de l'Energie et des Mines, les titres d'exploration minière relatifs aux gisements de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf) ont été remis à Sonatrach, aval.

Ce qui permet à Sonatrach de renforcer son implication dans le développement et la dynamisation du secteur minier national et la valorisation des ressources minières nationales. Cela, en devenant partenaire, à hauteur de 35% dans ce projet stratégique pour lequel un appel d'offres international a été lancé, en attendant de connaître les autres partenaires étrangers. Cela tout en s'interrogeant sur le retard dans l'annonce de l'identité de ces partenaires et sur la motivation essentielle de l'implication de Sonatrach dans ce projet.

Et ce, au-delà de la volonté affichée par Sonatrach de diversifier ses activités ainsi que ses revenus et de développer des projets vastes et structurants pour le pays, selon les propos du vice-président aval de Sonatrach, Abdelhafidh Feghouli, qui a estimé que la participation de son groupe dans de tels projets constitue une garantie pour un plus grand investissement étranger.

Ce faisant, des partenaires étrangers dont la participation est attendue dès 2007 dans la gestion de nouveaux projets d'exploration et d'exploitation minière, dans les Hauts-Plateaux, le Hoggar et le sud-ouest du pays, en partenariat avec Sonatrach.

Et des opérateurs étrangers, stimulés par une forte attractivité et diversité du domaine minier national et

les incitations du dispositif législatif et réglementaire en vigueur, dont les investissements prévus, en cours ou déjà réalisés, dépassent les 100 millions de dollars. Des investisseurs étrangers dont ceux chinois qui prévoient de réaliser quelque 16 millions de dollars, et augmentent ainsi leurs investissements dans notre pays.

Cela, en soulignant que la société chinoise de travaux hydrauliques Shaolin consolide son portefeuille d'investissements dans notre pays, en devenant partenaire du groupe Sonatrach et de l'Office de recherche et d'exploration minière (ORGM) par le biais de sa filiale Goldim, dans deux projets d'exploration et de mise en valeur de périmètres aurifères et à plomb et zinc.

Deux projets au montant global d'investissements de 5,68 millions de dollars et une production de 5 à 10 millions de tonnes par an d'or dans la région de Tamanrasset, dans le Hoggar, et de 10 millions de tonnes de plomb et de zinc dans la région de Bougaâ (wilaya de Sétif).

Deux projets pour lesquels les contrats d'association ont été signés également hier, Shaolin devenant partenaire à 51% contre 14% à Goldim et 35% pour Sonatrach, dans le projet prévu à Sétif pour un montant d'investissement de 3,68 millions de dollars, et partenaire à 53% contre 12% à Goldim et 35% à Sonatrach, dans le projet prévu au Hoggar, pour un montant d'investissement de 2 millions de dollars.

Cela étant, le siège du ministère a arbitré également une opération d'adjudication, un appel d'offres nation-

nal et international ayant été lancé hier en ce sens, de 18 sites miniers répartis sur une superficie de 8 000 kilomètres carrés à travers l'ensemble du territoire national (régions de Tébessa, Guelma, Tindouf, Ougarta et le Hoggar), les substances concernées étant principalement le plomb, le zinc, l'antimoine et l'or.

De même, le ministère de l'Energie et des Mines a signé un contrat de logistique avec la société International Trade and exhibition limited (ITE), basée à Londres. En fait, ITE a été retenue, après l'appel d'offres lancé en août 2006, pour l'organisation, du 2 au 4 décembre 2007 à Alger de la première conférence internationale en Algérie sur les ressources

minérales Cirma 1. Une rencontre à laquelle sont attendus 500 participants, représentants de la chaîne de l'activité minière de 30 pays, voulant accompagner la mise en valeur des réformes du secteur minier et concourir à l'efficacité de l'industrie minière nationale.

Un opérateur logistique étranger qui s'engage à fournir et à assurer toutes les prestations nécessaires au déroulement de cette manifestation, sans aucune incidence financière pour le ministère de l'Energie, le prestataire devant être rémunéré par les recettes induites par cette manifestation (exposition, frais de participation...).

Hôte de ces cérémonies, le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a,

tout en relevant l'opportunité de la loi minière, promulguée en 2001 ainsi que l'amélioration de la situation du secteur minier, indiqué néanmoins que certaines précisions et clarifications de cette loi sont devenues nécessaires.

Ainsi, dans l'objectif de créer les meilleures conditions au développement de l'investissement minier, une

étude relative à la compétitivité légale et fiscale de la loi minière, initiée par ce département ministériel, est en voie de finalisation.

Les résultats de cette étude seront pris en considération, selon Chakib Khelil, si cela était nécessaire pour conférer une plus grande attractivité à la loi minière.

Chérif Bennaceur

HYDROCARBURES

55 milliards de dollars de chiffre d'affaires global en 2006

Le chiffre d'affaires global du secteur des hydrocarbures, services compris, a atteint les 55 milliards de dollars en 2006. Un chiffre dont celui à l'exportation des hydrocarbures est de l'ordre de 52 milliards de dollars dont 47 milliards de dollars pour le groupe Sonatrach.

C. B.

12^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DU JOURNALISTE ZINOU

"Je ne peux oublier l'assassinat de mon mari"

Hier, à la cité Khazrouna à Blida, lieu de l'assassinat du journaliste Alioussalah Zineddine dit Zinou, les présents y ont pleuré à chaudes larmes et plus particulièrement lorsque sa femme prononça le discours funèbre où elle ne s'est pas empêchée de dire que la douleur qu'elle continue de subir s'est accrue avec "le mépris affiché à l'égard des victimes du terrorisme". "Je ne peux oublier l'assassinat de mon mari même si l'on veut forcément nous faire oublier notre malheur", lâchera-t-elle en sanglots.

Zinou a été lâchement tué par la bête immonde à la



flueur de l'âge le vendredi 6 janvier 1995. Il était journaliste au quotidien *Liberté* et

avait 38 ans le jour de son assassinat. "Je suis persuadée que les assassins de

mon fils sont en enfer mais cela ne consolera point mon cœur, doublement meurtri aujourd'hui", tonnera sa mère avant de fondre en larmes.

Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle érigée à la mémoire de Zinou.

A cette commémoration, la douzième, étaient présents M. Ali Ouafek, directeur de la publication du quotidien *Liberté*, M. Bererhi, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, ses collègues du journal ainsi que le président de l'Association des victimes du terrorisme.

M. B.

FORUM D'"EL MOUDJAHID"

Hommage au colonel Yazourene Mohand Ameziane

L'association Fiambeau du martyr a rendu hommage, hier, au colonel Yazourene Mohand Ameziane dit «Si Saïd Vriouche» lors du Forum du quotidien *El Moudjahid*. Ses frères de combat ont longuement rappelé les qualités de celui qui a été nommé à la tête de la wilaya 3 après la mort du colonel Amirouche. Né le 18 mars 1912 dans le village de Iadjmat (Souk El Had), Yazourene Mohand Ameziane a dû quitter les bancs de l'école à l'âge de 12 ans pour travailler. Il se lance dans la politique dès 1945 en intégrant le PPA-MTLD dont il sera le responsable pour la région de Azzagga.

«Vers la fin des années quarante, Si Saïd Vriouche a mis en place un refuge pour accueillir les cadres du PPA-MTLD qui activaient dans la clandestinité. Krim Belkacem, Ali Mellah, Amar Ouamrane ou encore Tahar Oussedik sont passés par cette cache», a indiqué Mohamed Yakouren en précisant que Yazourene a participé activement à la préparation du déclenchement de la Révolution. «Si Saïd, qui était en compagnie de Ali Mellah, a mené une série d'opérations armées à Azzagga. Ils ont attaqué la brigade de gendarmerie, le domicile de l'adminis-

trateur, la ferme d'un colon avant d'incendier le plus important dépôt de liège de la région. En une seule nuit, ils ont ciblé des objectifs militaire, politique, économique et aussi le colonialisme spoliateur de terres. Le 3 novembre, le même groupe a tendu une embuscade qui a fait quatre morts parmi les forces coloniales.

Ces dernières ont réagi violemment en brûlant la maison de Si Saïd et en enlevant sa femme et son fils. Son fils rejoindra par la suite les rangs de l'ALN et tombera au champ d'honneur en 1960», précisera le moudjahid Si Mahmoud. Au cours de l'année 1955, Yazourene Mohand Ameziane a joué un rôle prépondérant dans l'opération «Oiseau Bleu» en déjouant cette action de contre-guérilla dans les maquis de la Kabylie, mise en œuvre par la DST. Promu commandant suite au Congrès de la Soummam, il sera chargé de l'acheminement des armes et des munitions.

Il partira ensuite pour Ghardaïma, siège de l'état-major général de l'ALN, en qualité de représentant de la Wilaya 3. En 1959, il sera désigné à la tête de cette wilaya historique avec le grade de colonel. Il succède ainsi au colonel

Amirouche tombé au champ d'honneur aux côtés du colonel Si Haoues près de Boussaâda.

Cependant, il ne pourra rejoindre son poste puisqu'il sera blessé en tentant de rallier la Kabylie. Après une longue période d'hospitalisation en Tunisie, il reprendra ses activités en tant que membre du Conseil national de la Révolution algérienne, poste qu'il conservera jusqu'à la fin de la guerre. Après l'Indépendance, le colonel Yazourene Mohand Ameziane a assumé plusieurs fonctions de responsabilité au sein de l'Etat et du FLN. Il décédera le 10 janvier 1988 des suites d'une longue maladie.

«Si Saïd Vriouche était un grand guerrier. C'était aussi un instructeur militaire hors pair. Il est important de rappeler qu'en sa qualité de membre du CNRA, il avait créé un institut pour accueillir les étudiants algériens de passage en Tunisie. A ce titre, il avait exigé que cette structure soit financée par l'ensemble des wilayas. Ces étudiants, qui sont aujourd'hui des cadres civils et militaires, lui doivent beaucoup», a tenu à souligner le moudjahid Ahmed Ghazali.

Tarek Haid

SIDI-BEL-ABBES / UNE ENSEIGNANTE AGRESSEE PAR UNE PARENTE D'ELEVE Trois mois de prison ferme pour la mise en cause

Une parente d'élève, H. Z., accusée d'avoir agressé physiquement l'enseignante de son fils, a écopé de trois mois de prison ferme et 2000 DA d'amende le 27 décembre dernier infligés par le tribunal de Sidi-Bel-Abbès. L'affaire remonte à la fin du mois de mai 2006 lorsque cette parente a attendu en cours de route l'enseignante, T. M., qui se rendait à son école, située à Benhamouda dans le chef-lieu. Une dispute s'en est suivie et au cours de laquelle la maîtresse aurait été agressée physiquement. Si cette dernière parle d'arme blanche que son antagoniste aurait brandie pour la menacer sans toutefois la blesser avec, la mise en cause a nié avoir détenu ce jour-là un couteau ni lui avoir fait subir des violences physiques dont elle est accusée. "Je l'ai seulement sommée de ne plus continuer de faire de mon fils son souffre-douleur".

A. M.